

PUY DE DÔME

SITES

SITE DU PARC

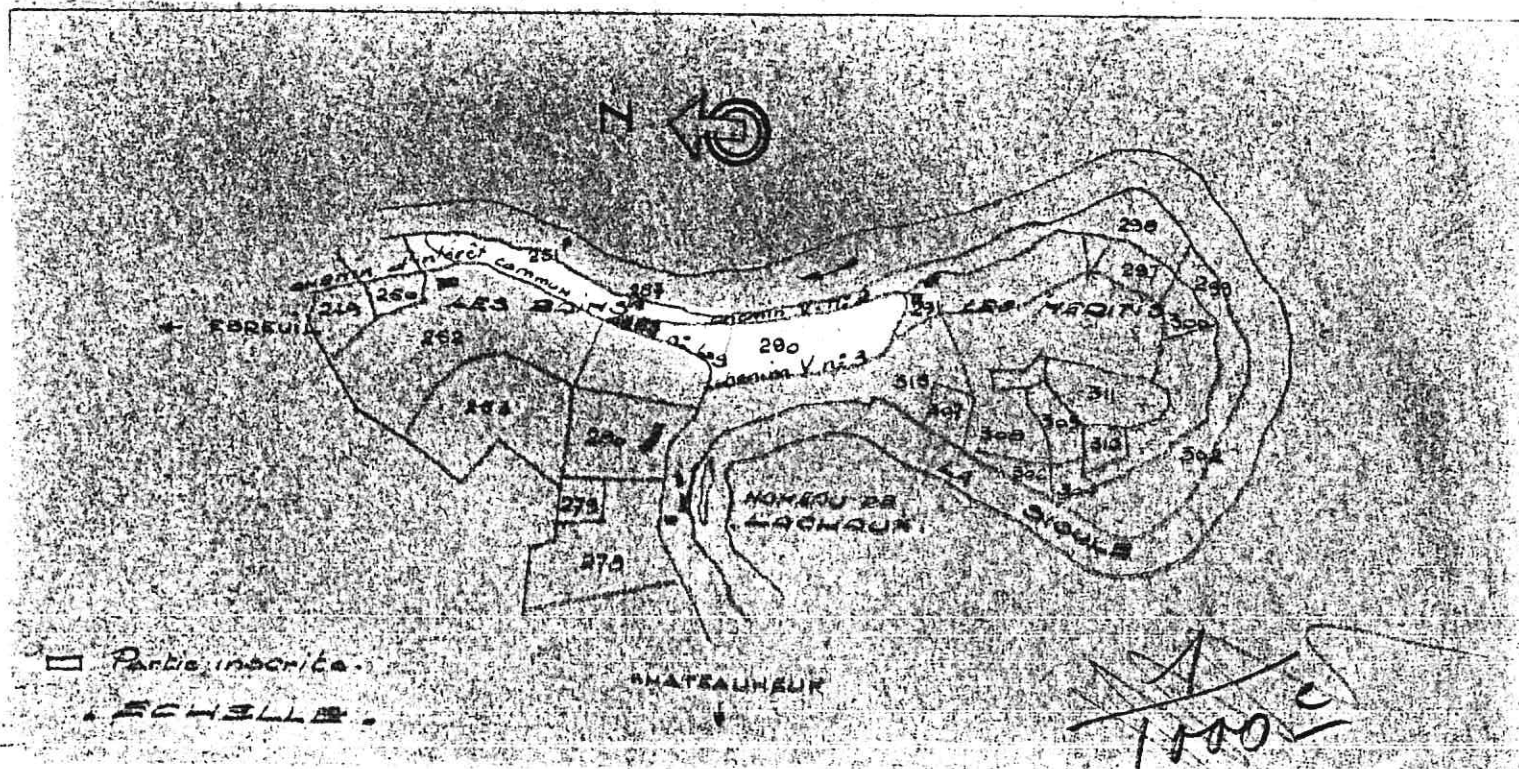
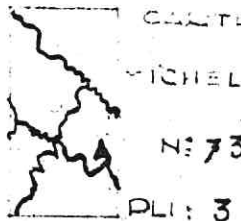
COMMUNE : CHATEAU-NEUF-LES-BAINS

CANTON : MANZAT

ARROND^E : RIOM

INSCRIPTION

CHATEAU
LES BAINS



ARRETE DU 31 JUILLET 1936

Le "Site du Parc" de CHATEAUNEUF-les-BAINS (Puy-de-Dôme)
constitué par les parcelles cadastrales n° 251p. 287.
288. 290. est inscrit à l'inventaire des sites dont la
conservation présente un intérêt général par application
de l'article 4 de la loi du 2 mai 1930.

Par délégation spéciale,
Le Directeur Général des
Beaux-Arts :

signé: G. HUISMAN

Pour copie conforme,
Le Chef du bureau des
Monuments historiques
et des sites :